

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 7 décembre 2021  
à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Période de questions du public
- 10.02** Période de questions des membres du conseil
- 10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2021, à 19 h
- 10.04** Approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2021, à 19 h, de la séance extraordinaire du 22 novembre 2021, à 19 h et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2021, 19 h 15

**15 – Déclaration / Proclamation**

- 15.01** Appuyer la déclaration du conseil municipal visant à reconnaître l'importance du loisir public
- 15.02** Déclaration des membres du conseil d'arrondissement élu-es le 7 novembre 2021 à l'effet qu'ils ou elles sont adéquatement protégé-es contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions
- 15.03** Demander au gouvernement du Québec de céder sans considération monétaire, à la Ville de Montréal, une partie du lot 1 004 200 du cadastre du Québec, situé au 9000, boulevard Louis-H.-La Fontaine de l'arrondissement d'Anjou, propriété du Gouvernement du Québec et présentement occupé par le Ministère des Transports du Québec (MTQ), afin de recéder sans considération monétaire cette même partie de lot au Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) pour le projet d'agrandissement de l'école Jacques-Rousseau, située au 7455, rue Jarry Est de l'arrondissement d'Anjou
- 15.04** Demander à la Société de transport de Montréal (STM) de prendre en considération les nouveaux besoins exprimés et revoir la desserte en transport collectif dans le secteur du boulevard des Sciences, du boulevard du Golf et de la rue du Parcours du Parc d'affaires d'Anjou

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Autoriser Bell Canada à réaliser des travaux visant l'installation d'un cabinet de distribution sur la propriété de la Ville située au 7171, rue Bombardier (lot 1 005 975) côté ouest, sur la portion de terrain donnant sur le boulevard des Galeries d'Anjou dans l'arrondissement d'Anjou, le tout selon les termes et conditions stipulés dans la demande d'autorisation, et ce, avant l'approbation de la Ville du projet d'acte de servitude d'utilités publiques
- 20.02** Approuver les conventions entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou et deux (2) organismes, soit Service d'aide communautaire Anjou Inc. et Chevaliers de Colomb St-Conrad no. 9821, pour l'achat et la distribution de paniers de Noël 2021 à des familles angevines en situation de défavorisation et d'un cadeau à leur(s) enfant(s) âgé(s) de 17 ans et moins - Octroyer une contribution financière à Service d'aide communautaire Anjou Inc. de 35 000\$ \$ et une contribution financière à de 15 000\$ à Chevaliers de Colomb St-Conrad no.9821, à cette fin
- 20.03** Accorder une contribution financière de 1000 \$ à l'Association du hockey mineur d'Anjou inc. afin d'apporter un support aux festivités de la 45e édition du Tournoi National Pee-Wee d'Anjou
- 20.04** Accorder une contribution financière de 500 \$ à la Fondation du Cégep du Vieux-Montréal pour la tenue des activités de l'Opération Nez rouge de Montréal 2021

- 20.05** Résilier le contrat de services professionnels accordé à Conception paysage Inc. pour le remplacement des aires de jeux au parc Chénier, contrat 2021-07-SP (résolution CA21 12023)
- 20.06** Prolonger jusqu'au 31 décembre 2022 les conventions avec deux (2) organismes angevins, soit Opération Surveillance Anjou et Association du baseball mineur Anjou Inc., dans le cadre du soutien de leur offre de services en activités culturelles, sportives, de loisirs ou communautaires, destinées aux citoyens - Octroyer une contribution à Opération Surveillance Anjou de 46 650 \$ et une contribution à Association du baseball mineur Anjou Inc. de 7 600 \$ à cette fin pour l'année 2022
- 20.07** Prolonger jusqu'au 31 décembre 2022 les conventions avec les organismes Culture à la carte d'Anjou et École de musique Anjou, dans le cadre du soutien de leur offre de services en activités culturelles, sportives de loisirs ou communautaires, destinées aux citoyens - Octroyer une contribution à l'organisme École de Musique Anjou de 20 000 \$ à cette fin pour l'année 2022
- 20.08** Prolonger jusqu'au 31 décembre 2022 la convention avec l'organisme Association du hockey mineur d'Anjou Inc., dans le cadre du soutien de leur offre de services en activités culturelles, sportives, de loisirs ou communautaires, destinées aux citoyens - Octroyer une contribution de 25 503 \$ à cette fin pour l'année 2022
- 20.09** Prolonger jusqu'au 31 décembre 2022 la convention avec l'organisme Patinage Anjou Inc., dans le cadre du soutien de leur offre de services en activités culturelles, sportives, de loisirs ou communautaires, destinées aux citoyens - Octroyer une contribution de 23 000 \$ à cette fin pour l'année 2022
- 20.10** Prolonger jusqu'au 31 décembre 2022 la convention avec l'organisme Service d'aide communautaire Anjou inc., dans le cadre du soutien de leur offre de services en activités culturelles, sportives, de loisirs ou communautaires, destinées aux citoyens - Octroyer une contribution de 23 364 \$ à cette fin pour l'année 2022
- 20.11** Prolonger jusqu'au 31 décembre 2022 la convention avec l'organisme Association de soccer Anjou, dans le cadre du soutien de leur offre de services en activités culturelles, sportives, de loisirs ou communautaires, destinées aux citoyens - Octroyer une contribution de 12 700 \$ à cette fin pour l'année 2022
- 20.12** Autoriser une dépense totale de 242 068,37 \$, contingences et taxes incluses - Octroyer un contrat de 220 062,15 \$, taxes incluses, à Services d'Entretien Yoscam Inc., pour les services d'entretien ménager d'édifices municipaux de l'arrondissement d'Anjou, pour une période de deux ans, avec une option de prolongation d'une année - Appel d'offres public numéro 21-19031 (4 soumissionnaires conformes)

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour les périodes comptables 1<sup>er</sup> au 30 septembre et du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2021
- 30.02** Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), au conseil municipal de la Ville de Montréal, de prendre en charge la réalisation de projet de réfection mineure de trottoirs sur les rues du réseau artériel de l'arrondissement d'Anjou
- 30.03** Accepter l'offre du conseil municipal, conformément au premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), concernant la prise en charge par le Bureau de la transition écologique et de la résilience, la gestion des permis ainsi que la gestion de registres d'utilisation des pesticides en lien avec l'application du Règlement sur la vente et l'utilisation des pesticides (21-041)
- 30.04** Adopter le calendrier des séances du conseil d'arrondissement d'Anjou pour l'année 2022

### **40 – Réglementation**

- 40.01** Approuver, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), afin d'autoriser pour le bâtiment situé au 7420, avenue Rondeau, la marge latérale droite de 1,08 mètre, alors que le Règlement concernant le zonage RCA 40 exige pour cette zone, des marges latérales de 2,15 mètres, lot 1 110 898 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

- 40.02** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une demande de dérogation mineure afin d'autoriser un porte-à-faux d'une largeur de 5,10 mètres pour le bâtiment situé au 6936, avenue Guy, lot 1 111 455 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.03** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architectural (P.I.I.A.) relatif à la modification extérieure de la façade principale pour le bâtiment situé au 7375, rue Beaubien Est
- 40.04** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel situé au 6936, avenue Guy
- 40.05** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à un projet d'agrandissement pour le bâtiment situé au 10800, boulevard du Golf
- 40.06** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification de la façade principale pour le bâtiment commercial situé au 9201, boulevard Métropolitain Est (Place Funaro - suite 600)
- 40.07** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue de l'événement organisé par le partenaire angevin « Association du hockey mineur d'Anjou inc. », du 17 au 30 janvier 2022
- 40.08** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant l'implantation d'une zone de stationnement sur rue dédiée aux personnes à mobilité réduite face au 7773, avenue Guy
- 40.09** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 12 octobre 2021
- 40.10** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant l'implantation d'une zone de stationnement sur rue dédiée aux personnes à mobilité réduite face au 6581, boulevard Roi-René
- 40.11** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant l'implantation d'une zone de stationnement sur rue dédiée aux personnes à mobilité réduite face au 8472, boulevard du Haut-Anjou
- 40.12** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 300 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de parcs »
- 40.13** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière visant la chaussée, les trottoirs et les bordures, ainsi que de travaux d'éclairage et de signalisation routière »
- 40.14** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à un projet d'agrandissement pour le bâtiment situé au 7420, avenue Rondeau
- 40.15** Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) » (RCA 1333-35), afin de modifier le nombre d'heures consécutives pendant lesquelles un véhicule peut être stationné sur une rue ou une place publique du lundi au vendredi inclusivement
- 40.16** Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2022) » (RCA 159)
- 40.17** Adopter le règlement intitulé « Règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2022) » (RCA 160)
- 40.18** Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-45), afin de modifier l'Annexe B - Plan de zonage
- 40.19** Approuver, à toutes fins que de droit, la fermeture et le retrait du domaine public du lot 1 006 067 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 2 483,1 m<sup>2</sup>, situé sur la rue Bombardier, dans l'arrondissement Anjou. N/Réf. : 31H12-005-3466-01

- 40.20** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), une résolution visant à autoriser un commerce de vente en gros avec les aménagements et équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement au 7373, rue Bombardier, sur le lot 1 004 196

### **51 – Nomination / Désignation**

- 51.01** Nommer madame Nataliya Horokhovska à titre de secrétaire d'arrondissement pour l'arrondissement d'Anjou, nommer madame Josée Kenny à titre de secrétaire d'arrondissement pour l'arrondissement d'Anjou, pendant l'absence de la fonctionnaire en titre et nommer madame Jennifer Poirier à titre de secrétaire d'arrondissement substitut

### **60 – Information**

- 60.01** Dépôt, par la secrétaire d'arrondissement, du procès-verbal de correction et du document modifié qui s'y rapporte (Procès verbal de la séance du 13 avril 2021, résolution CA21 12105)
- 60.02** Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement d'Anjou
- 60.03** Dépôt des avis du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou émises lors de leur réunion tenue le 6 décembre 2021, pour les dossiers à l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2021

### **70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance ordinaire du 7 décembre 2021